



Centre Médical de la Côte

Concept de formation postgraduée

Centre Médical de la Côte

Introduction

Le présent concept est un guide aux médecins en formation postgraduée et aux formateurs pour la planification, la réalisation et l'évaluation de la formation offerte par le service de médecine interne générale du Centre Médical de la Côte SA.

Le présent concept s'applique aux médecins assistants en formation lors de leur postulation, de leur engagement ou durant l'activité exercée au Centre Médical de la Côte SA.

Les documents de référence sont :

- Loi fédérale et son ordonnance concernant l'exercice des professions de médecin
- Réglementation pour la formation postgraduée de la Fédération des médecins suisse (FMH)
- Programme de formation postgraduée médecine interne générale (ISFM)

Nous avons créé en collaboration avec les urgences des HNE et de la Providence, qui sont deux hôpitaux du canton, le Réseau d'urgences neuchâtelois (RESUN). Il est prévu une plateforme commune pour le tri, un partage des protocoles d'urgences et une transmission des informations médicales des patients ainsi qu'une prise en charge facilitée et orientée dans les hôpitaux.

Nous travaillons également au sein de la Société Neuchâteloise de Médecine (SNM) et avec le service d'urgence des HNE pour organiser ensemble l'attribution des postes de formations et permettre aux candidats de terminer leur formation et de s'installer dans la région s'ils le souhaitent.

Le Centre Médical de la Côte collabore avec la Ligue pulmonaire neuchâteloise pour que nos patients bénéficient d'une assistance dans la prise en charge des problèmes pulmonaires à partir des urgences. Ceci pour permettre une meilleure continuité des soins et éviter un certain nombre d'hospitalisations avec un suivi à domicile. La continuité des soins passe également par une étroite collaboration avec les infirmières à domicile.

1. Généralités

1.1. Caractéristiques de l'établissement de formation

Le Centre Médical de la Côte est une institution privée (S.A., fondée le 30 juillet 2008 ; n° du registre : 01634/2008), sise à Petit-Berne 14, 2035 Corcelles/Neuchâtel.

Nous accueillons 40 000 patients par année, uniquement en soins ambulatoires.

Le centre occupe l'ancien collège de la commune et partage ses locaux avec un service de radiologie (Cabinet d'imagerie de la Côte) et une pharmacie (BENU pharmacie). Plusieurs médecins spécialistes y consultent ainsi que des professionnels non médicaux.

Le Centre est ouvert de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 8h à 13h le samedi et jours fériés.

1.2. Equipe soignante

L'équipe médicale en charge de la formation des médecins-assistants est composée de :

Responsable de la formation : Dr Bertrand Curty, Directeur général, Médecine interne générale, Médecine du sport et médecin formateur pour les Universités de Lausanne et Berne (80%).

Co-responsable de la formation : Dr Pierre Kaeser, Médecine interne générale, Allergologie et immunologie clinique (50%).

Médecins superviseurs : Dresse Isabel Alvarez Luque, Dresse Linda Villard, Dr Christophe Dulong (80%).

Médecins superviseurs des urgences de l'HNE : Dr Paul Rutz, Dr Marc-Olivier Persoz et Dr Christopher Richard

Plusieurs professionnels de santé participent aux soins et à la formation des médecins-assistants :

Les différentes spécialités représentées au sein des médecins installés ou consultants sont la radiologie, la dermatologie, la chirurgie orthopédiste, l'allergologie, la pédiatrie, la gynécologie-obstétrique, la médecine du sport.

D'autres soignants non-médecins consultent au centre : psychologue, infirmier en psychiatrie spécialisé dans l'addiction à l'alcool, sexologue, ostéopathe, physiothérapeute.

Une équipe d'infirmières diplômées et d'assistantes médicales participent également aux soins.

1.3. Reconnaissance en tant qu'établissement de formation

L'établissement est reconnu pour la formation postgraduée en **Médecine interne générale**, de type **policlinique de catégorie II** pour **18 mois**.

2. Contenu de la formation post-graduée

2.1. Organisation générale

Lors de l'entretien d'accueil, avec le responsable de la formation et du chef de clinique adjoint, les différents objectifs de la formation sont exposés. Des objectifs personnalisés en fonction du plan de carrière et du stade de formation sont définis.

L'activité des médecins assistants se divise entre la permanence médicale et la policlinique.

2.2. Postes proposés et activité du centre

Un total de 4 postes de médecins assistants est proposé, ainsi qu'un poste de chef de clinique adjoint. Les postes s'adressent aux médecins débutant leur formation afin d'acquérir les connaissances de base concernant les soins ambulatoires et également aux médecins assistants plus expérimentés afin de perfectionner leurs connaissances.

Un tournus entre les différents postes est prévu tous les mois.

2.2.1. Exploitation d'une permanence médicale

La permanence accueille environ 12 000 patients par an pour des consultations d'urgence ambulatoire relevant de la médecine de premiers recours.

Il existe deux postes [1] à 100% de médecins assistants en formation supervisés par un chef de clinique adjoint et un des médecins superviseurs ayant son cabinet privé au centre. Une infirmière diplômée et une assistante médicale complètent l'équipe.

2.2.2. Exploitation d'une polyclinique

La polyclinique accueille environ 4 500 patients par an. Les patients sont adressés par les urgences du centre, les urgences des hôpitaux, les chirurgiens, les médecins installés dans le centre ou les médecins traitants de la région.

Un poste de médecin assistant à 100% est prévu, supervisé par un chef de clinique adjoint et un des médecins superviseurs ayant son cabinet privé au centre.

Le médecin assistant assiste aussi à des consultations spécialisées avec des spécialistes exerçant à temps partiel au centre (dermatologie, allerge-immunologie, orthopédie, sevrage en alcool, etc.).

2.2.3. Consultations en cabinet et auprès de requérants d'asile

Un poste à 100% est prévu en cabinet afin de réaliser des consultations de médecine générale supervisé par un médecin superviseur ou le chef de clinique. Deux jours par semaine, le médecin assistant se rend au centre de requérants d'asile de Boudry afin d'assurer le suivi médical.

2.2.4. Rôle du chef de clinique adjoint

Un poste à 100% est disponible en tant que chef de clinique-adjoint. Son rôle est de superviser les médecins assistants lors des consultations et de participer à la formation.

2.3. Objectifs

Au bout de 1 an au sein du CMC, le médecin assistant sera capable en particulier de :

- Appréhender en autonomie la problématique de santé relevant de la Médecine interne générale ambulatoire chez la majorité des patients, de l'adolescence à la vieillesse.
- Connaître les limites de la prise en charge ambulatoire et savoir adresser un patient en service hospitalier ou vers un spécialiste.
- Connaître les principes de la médecine de famille et des soins de premiers recours.
- Savoir reconnaître ses axes d'amélioration et avoir une démarche proactive dans sa formation.
- Développer une culture de l'apprentissage par l'erreur.

Au sein de la permanence médicale, il sera capable de :

- Diagnostiquer les principales pathologies aiguës de médecine de premiers recours, médicales et traumatologiques.
- Mettre en place un traitement adéquat et organiser le suivi, en tenant compte du degré d'urgence.

Au sein de la polyclinique, il sera capable de :

- Suivre les patients vus à la permanence médicale, tant sur le plan médical que traumatologique.
- Connaître les indications et organiser un traitement ambulatoire de sevrage en alcool.

A l'arrivée au sein du Centre, le médecin-assistant auto-évaluera ses compétences selon les objectifs définis par l'ISFM et la SSMIG, et adaptés à l'activité du Centre. Cette auto-évaluation s'effectue sur un fichier personnel. Elle permettra d'adapter la formation au sein du centre à chaque médecin-assistant en fonction de ses connaissances et de ses projets de carrière. Les objectifs doivent être atteints dans leur totalité ou en partie.

Les objectifs définis sont basés sur :

- Objectifs de formation généraux pour les programmes de formation postgraduée (selon l'art. 3, al. 2, RFP)
- Annexe 1 / Objectifs de la formation postgraduée de base
- Annexe 2 / Objectifs de formation pour médecin de famille
- Annexe 3 / Objectifs de formation pour interniste hospitalier
- Objectifs de formation pour la médecine de famille, par discipline (recommandations SSMG / SSMI)

2.4. Formation théorique

La formation théorique au sein du Centre Médical de la Côte est organisée afin de répondre aux objectifs de formation de Médecine interne générale. Sur une année de formation :

- Journal-club : 1 présentation par semaine en s'attachant à analyser les principaux types d'études (cas-témoin, méta-analyse, essai contrôlé randomisé, etc.),
- Présentation de cas clinique et mise au point sur une pathologie, de façon concise par un médecin assistant 1 fois par semaine,
- Présentation de sujets en lien avec la Médecine générale interne par un médecin superviseur ou un spécialiste, 1 fois par mois,
- Lunch-meeting : présentations par des médecins spécialistes, avec des médecins de premiers recours du canton, 1 fois par mois,
- Revue de morbi-mortalité : 1 fois par trimestre,
- Participation à la commission du CIRS avec analyse systémique et mise en place de projet si possible (cf. infra),
- Formation spécifique sur le système de santé suisse, des conflits d'intérêt en médecine, dépistage, principes généraux de médecine générale, information du patient, déprescription, etc.,
- Accès à une bibliothèque et différentes revues, ainsi que UpToDate.

2.5. Formation pratique

La supervision des médecins assistants est assurée à 100% par un chef de clinique adjoint et/ou un médecin installé dans le centre. Son organisation à la permanence médicale et en policlinique est définie de la façon suivante :

- Discussion des dossiers au fil de la journée et particulièrement en fin de journée avec revue de tous les dossiers par un médecin superviseur,
- Participation à 4 samedi par an avec un médecin superviseur en binôme, particulièrement pour les évaluations en situation de travail (le lundi suivant est récupéré).

En parallèle de l'activité à la permanence médicale et en policlinique, le médecin-assistant devra :

- Participer à des consultations spécialisées :
 - Dermatologie avec le Dr Schmied, de 8h à 13h le vendredi matin.
 - Orthopédie avec les Dr Burn, présents 2 demi-journées par mois avec apprentissage du status orthopédique, de l'analyse d'imagerie et des principes de traitement et de suivi.
 - Allergologie avec Dr Kaeser et Dresse Maître, au moins deux demi-journées au cours de l'année.
- Superviser le sevrage ambulatoire en alcool en collaboration avec M. Conant, infirmier en psychiatrie spécialisé dans l'addiction à l'alcool,
- Connaître les indications, modalités de réalisation et analyse de : spirométrie, remmler, recherche apnée du sommeil, mesure de l'IPS par mini doppler vasculaire, ergométrie,
- Assister et participer à la formation aux soins d'urgence pratique et théorique avec l'ensemble du personnel, 1 fois par an,
- Accompagner les radiologues pour la lecture de radiographies, observation d'US avec infiltration/ponction, au moins une ½ journée,
- Découverte de l'activité de l'ostéopathe du centre,
- Participation à des visites à domicile ou EMS, des consultations avec des médecins de premiers recours installés.

Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de participer à des consultations de gynécologie-obstétrique et pédiatrie.

Un système d'annonce d'erreur (CIRS) propre au Centre Médical de la Côte est disponible. Le Médecin-assistant participera activement à l'analyse systémique des erreurs et pourra mettre en place des projets correctifs si cela est compatible avec sa durée d'engagement. Les commissions se tiennent tous les mois.

2.6. Formation en externe

Le Centre Médical de la Côte facilite l'accès aux formations externes, en particulier en lien avec l'hôpital local :

- Chaque mardi de 8h15 à 9h15 : cours de formation post-graduée et continue en médecine interne, auditoire de l'Hôpital Pourtalès (1 médecin-assistant, hors vacances)
- 2 jeudis par mois de 8h30 à 11h45 (site Pourtalès ou Chaux-de-Fonds)
- 1 fois par mois, participation à la formation aux soins d'urgences de l'HNE dont l'éthique

Il est également possible de se rendre aux formations du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie.

En début d'engagement, le médecin-assistant devra indiquer à quel congrès il souhaite se rendre. Pour la formation externe, une durée de 5 jours et 500 CHF par an est prévue.

3. Evaluations

L'évaluation des médecins assistants est réalisée lors des samedis matins avec le médecin superviseur présent, grâce au Mini-CEX et des DOPS. Un minimum de 4 évaluations par an est assuré.

Une évaluation initiale permet de définir avec le médecin-assistant les axes de développement et de perfectionnement. Une évaluation à 6 mois et à 12 mois est prévue avec le médecin responsable de la formation et le chef de clinique adjoint.

Un livret de formation électronique, complémentaire du logbook, est disponible pour chaque médecin-assistant afin de s'assurer des formations effectuées et de la progression dans les compétences.

4. Candidatures

Les candidatures peuvent être déposées tout au long de l'année. Les offres de postes et descriptifs sont disponibles et mis à jour régulièrement sur le site internet du CMC : **www.centremedicaldelacote.ch**, ***Onglet Jobs***.

Les candidatures sont à adresser par courrier postal à l'attention du Service des Ressources Humaines, Rue du Petit-Berne 14, 2035 Corcelles ou par mail à l'adresse suivante : recrutement@cmcsa.ch.

Le dossier de candidature doit être complet et les documents à joindre sont les suivants : CV mis à jour, lettre de motivation, certificats de travail et courriers de recommandations, références, diplôme fédéral ou reconnaissance MEBEKO du diplôme de médecin.

Les conditions requises pour un engagement sont les suivantes :

- Etre titulaire du diplôme fédéral de médecine ou avoir obtenu la reconnaissance MEBEKO du diplôme de médecin,
- Idéalement avoir déjà réalisé une année de formation post graduée en milieu hospitalier dans un service d'Urgences.

La durée habituelle de l'engagement est entre 6 mois à 1 année.